

Exercice 2008 - Budget Principal - Affectation des résultats de l'exercice 2007 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal vient de voter le Compte Administratif de la collectivité pour l'exercice 2007.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

- le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,
- les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2007 du Budget Principal sont les suivants :

Section d'investissement

Réalisations 2007

Dépenses réalisées	- 106 822 488,88 €
Recettes réalisées	+ 88 689 460,26 €
(1)	- 18 133 028,62 €

Restes à réaliser 2007

Dépenses à reporter	- 22 060 594,00 €
Recettes à reporter	+ 19 737 554,00 €
(2)	- 2 323 040,00 €
Besoin d'autofinancement global (1)+(2)	- 20 456 068,62 €

Le programme d'investissement 2007 fait apparaître au 31/12/2007 un besoin d'autofinancement complémentaire de 20 456 068,62 €.

Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2007

Dépenses réalisées	- 146 222 416,83 €
Recettes réalisées	+ 175 182 235,77 €
Excédent de fonctionnement	+ 28 959 818,94 €

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2007 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2008 voté le 3 avril 2008.

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2008, à savoir :

20 456 068,62 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2007.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes de 20 456 068,62 € au chapitre 10.01/1068.20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

8 503 750,32 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes au chapitre 002.01/002.20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et apparentés), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2008.

**II - Présentation générale du budget
Vue d'ensemble**

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	146 222 416,83	G	166 462 619,85
	Section d'investissement	B	94 911 026,24	H	88 689 460,26
			+		+
Reports de l'exercice N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	8 719 615,92
	Reports en section d'investissement (001)	D	11 911 462,64	J	
			si déficit =		(si excédent) =
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	253 044 905,71	=G+H+I+J	263 871 696,03

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	22 060 594,00	L	19 737 554,00
	Total des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	22 060 594,00	=K+L	19 737 554,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	146 222 416,83	=G+I+K	175 182 235,77
	Section d'investissement	=B+D+F	128 883 082,88	=H+J+L	108 427 014,26
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	275 105 499,71	=G+H+I+J+K+L	283 609 250,03

Chap./art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 22 060 594,00	L 19 737 554,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		3 910 000,00
13	Subventions d'investissement		3 615 824,00
16	Emprunts et dettes assimilées	101,00	12 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 766 403,00	
204	Subventions équipement versées	1 741 097,00	166 373,00
21	Immobilisations corporelles	3 339 303,00	
23	Immobilisations en cours	14 592 223,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	621 467,00	45 357,00
27	Autres immobilisations financières		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes, certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).